

**sur le programme et la stratégie du Syndicat pour 1997**

Le Syndicat du personnel du BIT réuni en Assemblée générale annuelle (première session) le 29 janvier 1997,

**RAPPELANT** les résolutions adoptées précédemment, notamment celles du 30 octobre 1996,

**APPRECIANT** l'amélioration actuelle de la situation financière du BIT,

**TENANT COMPTE** des sacrifices consentis par le personnel pendant les périodes de difficultés au sein de l'Organisation,

**CONVAINCU** de la nécessité de promouvoir les meilleures conditions d'emploi et de service ainsi qu'une meilleure atmosphère de travail pour motiver le personnel et rendre l'Organisation compétitive et performante à la satisfaction de nos mandants,

**APRES AVOIR DISCUTE ET ADOPTE** le programme et la stratégie du Syndicat pour 1997,

**DONNE MANDAT** au Comité pour:

1. obtenir de l'Administration qu'elle reconsidère les mesures prises en 1995 et qu'elle restaure la durée des contrats et les autres conditions de service conformément aux dispositions et pratiques antérieurement en vigueur,
2. poursuivre les discussions avec l'Administration au sein des organes statutaires et consultatifs pour, d'une part, parvenir dans les meilleurs délais à la mise en place d'un véritable mécanisme de négociation collective au BIT et, d'autre part, sauvegarder les emplois et promouvoir une véritable politique du personnel en matière de développement de carrière, de salaires, de prestations sociales (caisse maladie, pensions),

**CHARGE** le Comité:

1. de faire savoir au Conseil d'administration, lors de sa 268<sup>e</sup> session de mars 1997, les préoccupations du personnel et d'engager, face à la situation actuelle, toute action qu'il jugera nécessaire pour sauvegarder les emplois et rendre notre Organisation compétitive et performante,
2. d'obtenir de l'Administration que la déclaration du représentant du personnel devant la PFA soit distribuée à tous les membres du Conseil d'administration;
3. d'entreprendre et d'intensifier les initiatives appropriées avec les syndicats et associations des agences des Nations Unies à Genève et les Fédérations des fonctionnaires internationaux pour défendre et promouvoir les conditions de service de nos membres.